

Association n° W061005229
SIREN 493 086 227
SIRET 493 086 227 00011

Rapport moral du vice-président et président par intérim Laurent SIMON pour l'AG du 22/01/2026

J'habite à La Roquette sur Siagne et je suis président par intérim de l'ADNA suite à la démission le 13/11/2025 de l'ancien président monsieur PRINCIPIANO, qui ne partageait pas nos choix stratégiques pourtant soutenus depuis des années par les membres du bureau et les adhérents.

Le fait majeur de l'année 2025 est évidemment la CCE (commission consultative de l'environnement) qui a eu lieu en juillet en présence du ministre des transports, monsieur TABAROT.

Une CCE décevante avec la signature d'un arrêté concernant l'aviation légère jugé totalement insatisfaisant par les populations survolées et l'abandon de la trajectoire Nord-Ouest sans qu'aucune solution alternative ne soit proposée pour réduire significativement les nuisances sonores des jets qui atterrissent par la terre en suivant la trajectoire dite VPT.

En conséquence, nous allons concentrer nos efforts sur les atterrissages par la mer en nous appuyant sur l'étude extrêmement approfondie de Colette Michel qui met en évidence la fragilité des arguments avancés par le SNA pour en justifier le faible taux actuel.

Dans cet objectif de maximisation des atterrissages par la mer, nous avons envoyé un courrier au ministre, aux élus et aux autorités en demandant également une réduction du tonnage des avions qui utilisent la plate-forme aéroportuaire de Cannes Mandelieu ainsi qu'un renforcement de l'effectif des contrôleurs.

Suite à ce courrier, nous avons entrepris de rencontrer les municipalités pour leur demander d'obtenir de la DGAC (direction générale de l'aviation civile) qu'elle mette tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Ainsi, nous remercions David LISNARD, maire de Cannes, qui suite à notre rencontre avec ses services a envoyé un courrier à la DGAC dans ce sens.

Nous remercions également Clément THIERY, 1er adjoint et candidat à la mairie de la Roquette, pour son écoute sur ce sujet des nuisances aériennes qu'il a la ferme intention de combattre, ainsi que Jérôme VIAUD, maire de Grasse, pour le rendez-vous très fructueux qu'il nous a accordé ce mardi 20 janvier.

Pour dénoncer et lutter contre les nuisances de l'aviation légère et des hélicoptères qui bafouent régulièrement certaines règles aéronautiques, nous collaborons étroitement avec le SID, association de défense des habitants de Cannes La Bocca représentée par Philippe ACHARD.

Cette aviation impacte également d'autres communes, notamment celles du Cannet, de Mougins et de La Roquette.

Les appareils de mesure du bruit et de suivi des trajectoires dont nous nous sommes équipés, nous permettent de publier nos propres statistiques sur les niveaux de bruit imposés aux riverains et des écarts de trajectoire et d'altitude. Elles sont réalisées par Jean Claude Richard et envoyées régulièrement aux élus et aux autorités afin de ne pas laisser le soin au seul aéroport de diffuser ses propres données.

Nous n'oublions pas non plus les effets dévastateurs de la pollution aérienne, qu'elle soit locale ou mondiale.

Nous avons donc décidé de rejoindre l'association Rester sur terre qui dénonce les abus de l'aviation qui nuisent à notre environnement. A ce propos on peut citer comme exemples les trop fréquents vols de jets entre Nice et Cannes particulièrement irresponsables d'un point de vue écologique

Ainsi que la plupart des vols qui transportent moins de deux passagers par vol en moyenne pour un week-end touristique dans le sud de la France.

Je rappelle également que nous continuons notre collaboration avec l'UFCNA qui regroupe toutes les associations françaises et européennes de défense des riverains d'aéroports et qui nous apporte beaucoup d'informations utiles pour faire valoir notre droit à une qualité de vie acceptable et à la sécurité. C'est Agnès FORIEL, notre trésorière qui est l'interface entre l'UFCNA et l'ADNA.

Agnès gère également la partie administrative de notre association.

Enfin, je tiens à remercier Christian RODAS qui gère le site internet de notre association www.adna06.fr que je vous invite à visiter régulièrement.

Le chemin vers notre tranquillité, notre sécurité et notre santé est encore long, c'est pourquoi nous devons impérativement rester mobilisés !

Laurent Simon
Vice-président ADNA
Président par intérim

